

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPÉENS

15 au 19 décembre 2023

SOMMAIRE

1. Décisions du Comité National de Suivi (CNS)

1.1 PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER Réunion 2014/2020
CCI 2014FR16RFOP007

1.2 PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL La Réunion 2014/2022
CCI 2014FR06RDRP004

1.3 PROGRAMME OPERATIONNEL FONDS SOCIAL EUROPÉEN La Réunion 2014/2020
CCI 2014FR05SFOP005

2. Synthèse des interventions

3. Annexes

Annexe 1 : Diaporama de la séance plénière du CNS

Annexe 2 : Allocutions

- *Discours du représentant de la Présidente du Conseil régional*
- *Discours du Président du Conseil départemental*
- *Discours du Préfet de région*

1. Décisions du Comité National de Suivi du 19 décembre 2023

1.1 Programme Opérationnel FEDER Réunion 2014-2020 (CCI 2014FR16 RFO P007)

Le Comité prend acte :

- de l'état d'avancement du programme et de sa dynamique de programmation au niveau des différents axes, de la mise en œuvre du volet REACT-EU, de la mise en œuvre des grands projets, de la mise en œuvre des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI),
- des perspectives de clôture du programme,
- de l'état d'avancement du plan d'évaluation,
- de l'état d'avancement du plan de communication.

1.2 Programme de Développement Rural FEADER Réunion 2014-2022 (CCI 2014FR06RDRP004)

Le Comité prend acte :

- de la dynamique de mise en œuvre du programme,
- de l'état d'avancement du plan de communication.

1.3 Programme Opérationnel Fonds social européen La Réunion 2014-2020 (CCI 2014FR05SFOP005)

Le Comité prend acte :

- de l'état d'avancement du programme territorial FSE,
- de l'état d'avancement du plan de communication,
- de l'état d'avancement du plan d'évaluation,
- de l'état d'avancement du volet déconcentré du programme national IEJ.

2. Synthèse des interventions

2.1 Programme FEDER 2014 - 2020

Mme BURAJOVA, rapporteure géographique de la DG REGIO exprime sa satisfaction quant à la bonne dynamique de programmation. Elle note également un taux de 77% de certification. Si ce taux est un peu inférieur pour les axes REACT-EU, les projections à la clôture prévoient de dépasser 100% tant pour les axes FEDER que pour ceux de REACT-EU.

Elle souligne la performance de l'Autorité de gestion pour la bonne gestion des crédits européens et remercie le travail quotidien des services.

Par ailleurs, elle salue les efforts et les mesures prises par l'autorité de gestion pour l'utilisation optimale des crédits et notamment les mesures prudentielles prises pour clôturer la période de programmation ainsi que le plan d'action mis en place pour la remontée des dépenses des axes REACT-UE, avec un accompagnement régulier des bénéficiaires.

Elle comprend qu'il est difficile d'estimer le taux de chute à la clôture et note les propos rassurants de l'Autorité de gestion mais souligne l'importance de maintenir les efforts jusqu'à la clôture.

Elle relève que l'adoption du règlement STEP ne devrait pas freiner les efforts de l'Autorité de gestion, et l'encourage à poursuivre les travaux de certification sans tenir compte de cette option qui pourrait éventuellement être adoptée en début d'année prochaine.

Enfin, elle salue la bonne coopération sur le dossier de la nouvelle route du littoral avec des échanges réguliers ces derniers mois entre les services de la Région Réunion et les services de la Commission qui ont abouti à trouver une solution optimale permettant la présentation de dépenses relativement importantes au début de l'année prochaine.

Elle remercie enfin l'autorité de gestion pour son engagement, et espère que les prévisions et les projections de clôture se confirmeront.

2.2 Programme de Développement Rural FEADER Réunion 2014-2022

M. BLONDIAU, rapporteur géographique de la DG AGRI, remercie l'Autorité de gestion pour la bonne dynamique de programmation. Il salue par ailleurs le professionnalisme des équipes et la qualité des échanges lors des réunions.

Il rappelle que l'Europe est plus que jamais aux côtés des territoires ainsi que des citoyens pour répondre aux défis grandissants auxquels nous faisons face.

Il informe qu'une réflexion est en cours pour l'après 2027 et qu'à ce titre une consultation publique va être lancée auprès des citoyens concernant l'agriculture de demain.

2.3 Programme FSE La Réunion 2014 – 2020

Mme MEDDENS, rapporteure géographique à la DG EMPL souligne la progression satisfaisante du programme avec un taux d'exécution de 77%, le plus important des régions ultrapériphériques.

Elle relève que ce taux est impacté par REACT-EU qui n'atteint que 60% à ce jour, mais salue la progression significative de deux dernières années, grâce au plan de rattrapage et à la stratégie de clôture mis en place par l'Autorité de gestion pour maintenir la performance du programme 2014-2020.

Elle note, par ailleurs, que les perspectives en termes d'atteinte des cibles de performance sont satisfaisantes et encourage l'Autorité de gestion à maintenir ses efforts pour poursuivre la progression du niveau de certification en vue d'une consommation pleine et entière des ressources FSE à la clôture.

Elle souligne que les projets mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de croissance inclusive soutenant une économie créatrice d'emplois avec plus de cohésion sociale et territoriale s'inscrit pleinement dans la démarche politique de la cohésion européenne. Les évaluations réalisées ont en effet montré les impacts positifs pour les citoyens peu qualifiés, cible principale du FSE et de l'IEJ.

Elle rappelle que la mobilisation du FSE a permis de soutenir au fil des années de nombreuses actions de lutte contre le décrochage, d'accompagnement des demandeurs d'emploi, d'apprentissage et de formation professionnelle des personnes les plus éloignées, de l'emploi ainsi que des projets de mobilité.

Elle encourage donc l'Autorité de gestion à poursuivre ses actions de communication afin de bien valoriser l'impact des fonds européens sur le territoire, action essentielle pour donner la meilleure visibilité aux possibilités offertes par les fonds de cohésion et à attirer ainsi l'attention du plus large éventail possible de bénéficiaires potentiels.

Elle informe que la DG Emploi mène actuellement une campagne « Let's make it work » qui vise à sensibiliser et à informer les citoyens des 27 États membres sur l'emploi et les droits sociaux dans l'Union européenne. Elle invite l'Autorité de gestion à communiquer les projets pertinents du territoire qui pourront illustrer cette campagne autour de 4 thèmes : travail, revenu, famille et égalité. Ces projets seront diffusés sur les réseaux sociaux ou sur le site web de la Commission dans le cadre d'une collaboration avec les médias.

Annexe 1 : Diaporama de la séance plénière du CNS

Comités de Suivi des programmes européens



MARDI 19 DÉCEMBRE 2023

M. Wilfrid BERTILE

Conseil régional de La Réunion

M. Cyrille MELCHIOR

***Président du Conseil départemental
de La Réunion***

M. Marc BLONDIAU – DG AGRI

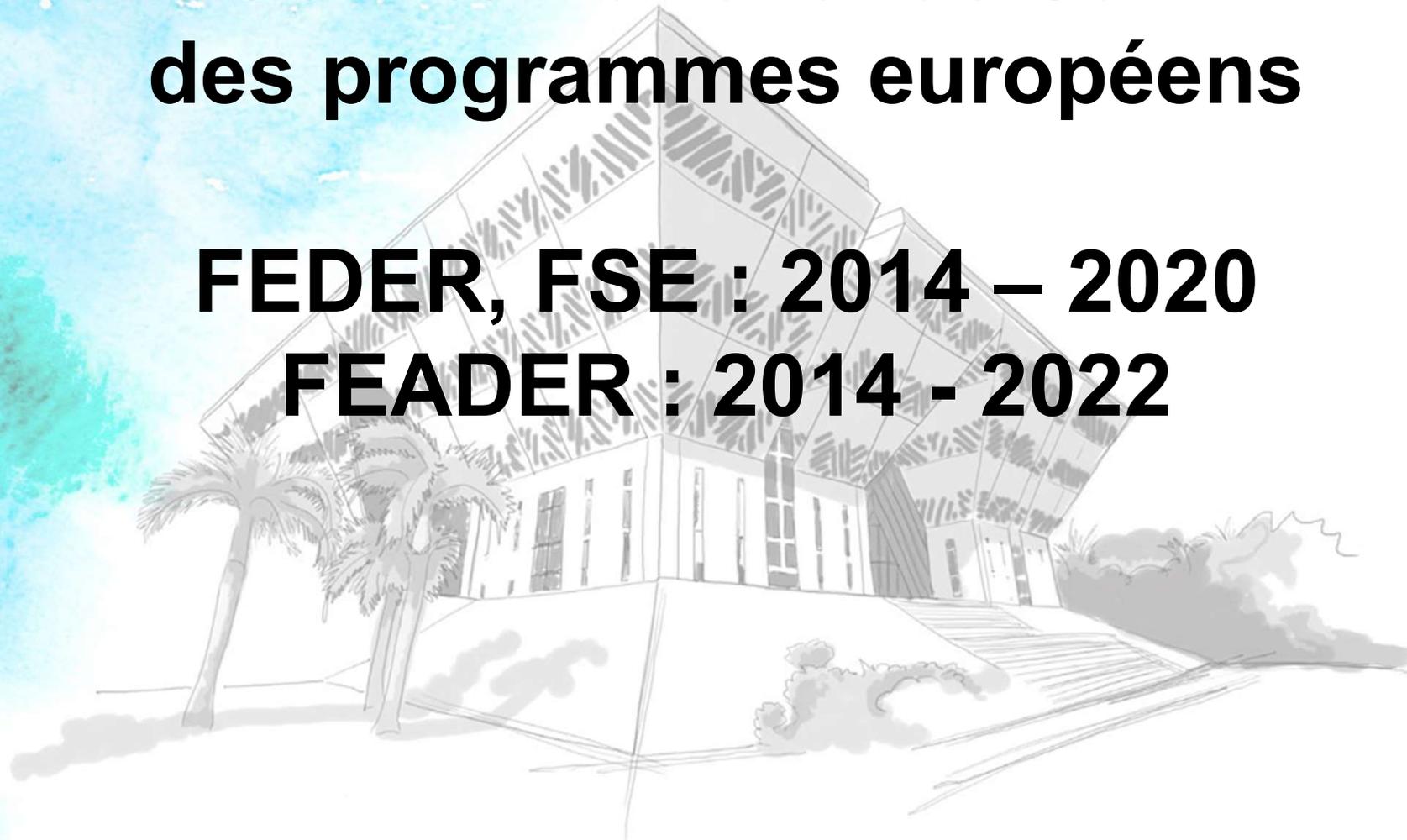
***Représentant de la délégation de la
Commission Européenne***

M. Jérôme FILIPPINI
Préfet de La Réunion

Comité National de Suivi des programmes européens

FEDER, FSE : 2014 – 2020

FEADER : 2014 - 2022



PO FEDER 2014 – 2020



Bilan de la programmation

Avancement du programme (1/2)

PROGRAMMATION

2 061 dossiers programmés pour un coût total de 2,712 Mds €, soit 119 % de la maquette disponible (REACT-UE compris)

CERTIFICATION

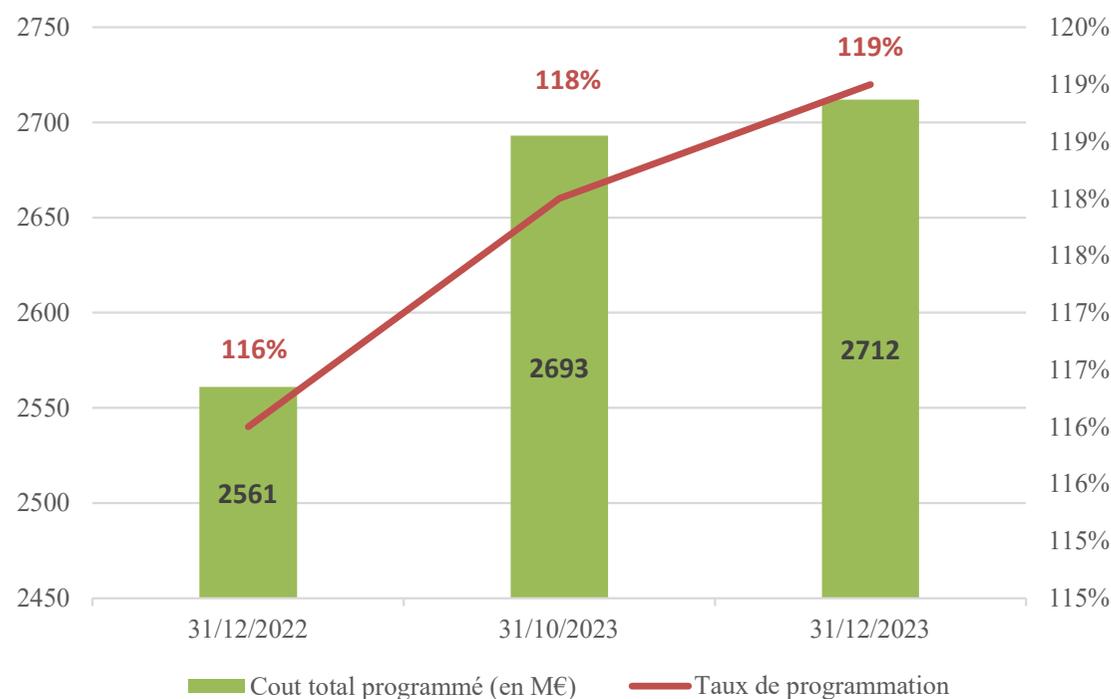
1,730 Mds € de dépenses totales certifié avec un taux prévisionnel à fin décembre de 77 % (81 % avec NRL)

PAIEMENTS

1 540 Millions d'€ déclarés par l'AG.

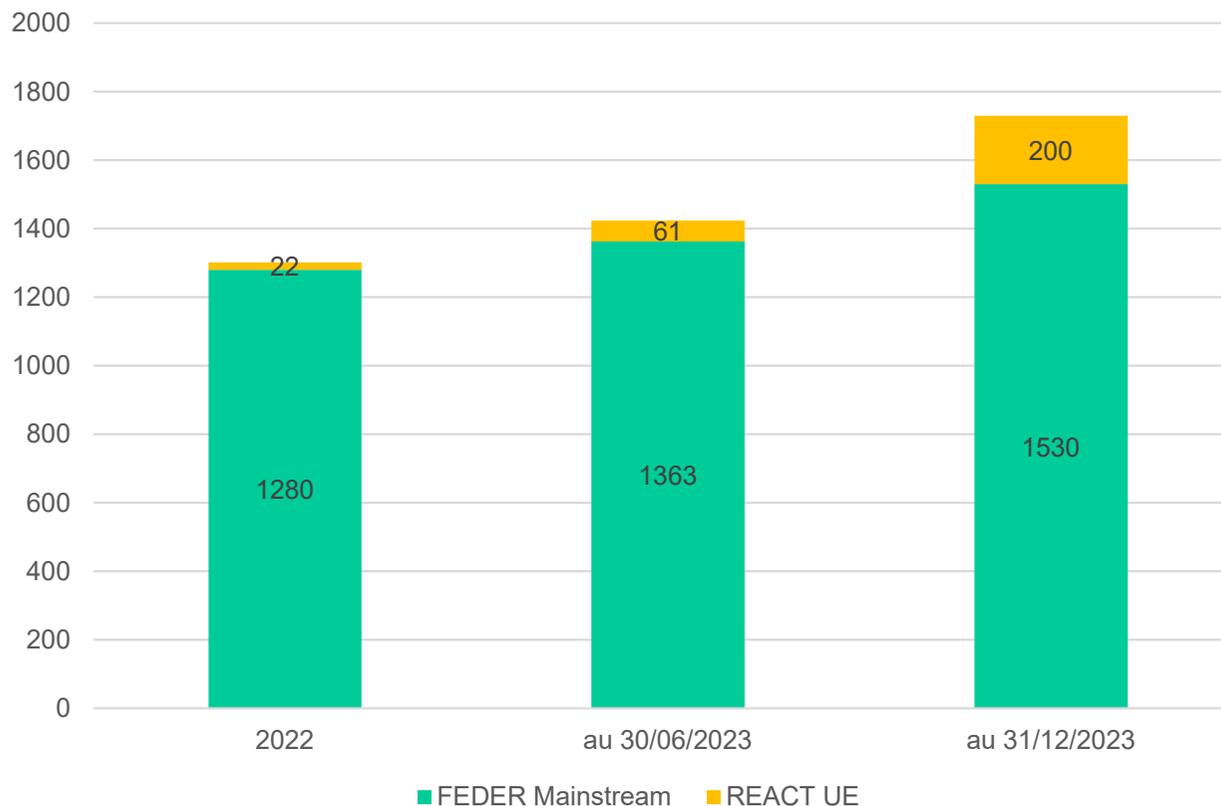
Prochain appel de fonds de 180 M€ prévu le 21 décembre 2023

Evolution de la programmation depuis le dernier CNS



Avancement du programme (2/2)

Montant en Coût Total retenu par l'AG



- **3** appels de fonds validés par la Commission pour l'exercice comptable 2023-2024
- **1** appel de fonds supplémentaire prévu le 21/12/2023 pour un montant FEDER d'environ 180 Millions d'euros
- Une certification par l'AG de **78% à début décembre (hors REACT)** qui devrait atteindre **81 % en fin d'année**

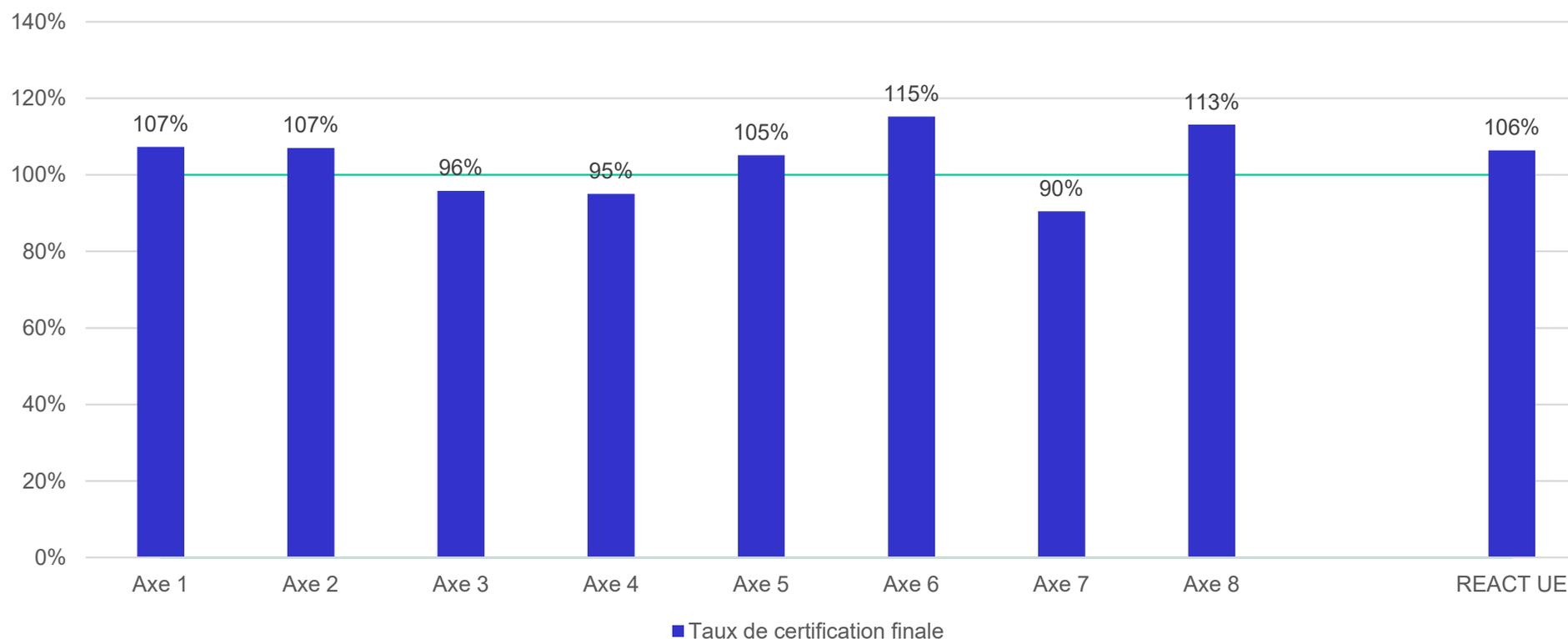
Éléments issus de la réunion technique

	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Dynamique de la programmation	<p>La Commission Européenne remercie et félicite toutes les équipes de l'Autorité de gestion pour le travail accompli.</p> <p>La Commission Européenne exprime sa satisfaction et souligne la bonne évolution de la programmation.</p> <p>Elle note les efforts mis en place avec les porteurs de projets et les différents acteurs.</p>	<p>L'AG annonce que le taux de programmation s'établit à 119 %</p> <p>Le niveau de certification attendu à fin décembre est de 80 % hors solde NRL.</p> <p>L'AG précise que le programme actuel est volontairement en surprogrammation et souhaite que la flexibilité inter-axe soit applicable pour l'axe RUP au même titre que pour la clôture précédente.</p> <p>Il est précisé que la France effectuera une nouvelle démarche auprès de la Commission.</p> <p>L'AG alerte la Commission sur les risques de rupture de paiement associés à la réduction des délais sur le prochain programme.</p>

Préparation de la clôture du programme 2014-2020

- Perspectives de clôture 14-20**

Perspectives de clôture
Certification par axe du PO FEDER 14-20



Préparation de la clôture du programme 2014-2020

- **Perspectives de clôture 14-20**

En l'absence de visibilité sur la proposition de la Commission d'augmenter d'une année le délai de clôture administrative du programme (lié à l'intégration de sa proposition dans un paquet législatif intégrant la modification du CFP), ces prévisions de certifications finales sont susceptibles d'être affectées par la capacité des porteurs de projet à transmettre des dossiers complets dans un très court délai.

A ce stade, l'AG se prépare au scénario le plus négatif.

Globalement, grâce à la flexibilité inter-axe de + ou - 15 %, les sur-certifications attendues des axes 1,2,5 et 6 devraient permettre de compenser les moins bons résultats des axes 3,4 et 7.

Le taux global de certification devrait se situer à 104 % pour le mainstream.

A ce stade, l'AG conteste que contrairement au programme 2007-2013, l'AS RUP (Axe 8) ne bénéficie pas de la flexibilité inter-axe car la sur-réalisation attendue de 113% permettrait de sécuriser l'atterrissage final du programme en « amortissant » les éventuels ultimes aléas.

Cette position pénalise particulièrement les RUP pour le seul dispositif spécifique qu'elles ont obtenues au titre de la Politique régionale et marque un recul par rapport à la situation constatée en 2015.

Préparation de la clôture du programme 2014-2020

- **Perspectives concernant le cadre de performance**

Conformément aux dispositions réglementaires et au regard d'hypothèses de réalisation prudentes, la grande majorité des indicateurs atteindront + de 85 % de la valeur cible, à l'exception de deux indicateurs avec :

- d'une part, l'indicateur IS 31 « Longueur de TCSP » lié à la NRL a d'ores et déjà atteint 80% de la valeur cible. La Commission a été tenue informé régulièrement de l'état d'avancement de l'ouvrage ainsi que des réalisations.

Cet axe à trois indicateurs dans son cadre de performance (y compris l'indicateur financier) et les dispositions du règlement 215/2014 prévoient que puisque un indicateur est compris entre 75% et 85 % de la valeur cible, le cadre de performance devrait être réputé atteint.

- D'autre part, l'indicateur IS 09 « nombre de bâtis protégés » devrait atteindre 81 %.
- Cet axe à 4 indicateurs et cette fois encore l'indicateur le moins performant sera entre 75% et 85 % de la valeur cible, le cadre de performance devrait dans ce cas aussi, être réputé atteint.

Eléments issus de la réunion technique

	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Préparation de la clôture	<p>La Commission souligne les mesures mises en œuvre par l'AG pour assurer la bonne clôture du programme.</p> <p>Elle note les bonnes projections annoncées par l'AG mais souligne la nécessité de maintenir les efforts afin d'assurer le solde du programme.</p> <p>Le ministère de l'Outre-Mer annonce qu'une nouvelle demande relative à la flexibilité de l'ASRUP va être transmise à la Commission en fin d'année.</p>	<p>L'AG regrette l'absence de flexibilité entre l'axe 8 (ASRUP) et les autres axes. En effet, cet axe fera l'objet d'une sur-certification qui permettrait de compenser d'éventuelles sous certifications sur les autres axes dans les limites autorisées par les lignes directrices de clôture.</p> <p>L'absence de visibilité sur l'adoption du règlement dit STEP, entraine par ailleurs un risque pour les porteurs de projet dont les mémoires de solde ne seraient pas complets. Il est très difficile comme indiqué aux autorités nationales d'estimer l'impact de délai court de clôture quant à la réduction du niveau de certification.</p>

Eléments issus de la réunion technique

	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Préparation de la clôture	<p>La Commission salue les perspectives encourageantes de clôture avec un solde prévisionnel à 100 % sans flexibilité ASRUP, 104 % avec la flexibilité et 106 % pour le volet REACT UE.</p> <p>La Commission encourage l'AG à maintenir ses efforts sans anticiper une adoption du règlement STEP tout en convenant que celui-ci pourrait avoir un véritable impact positif en France.</p>	<p>L'AG signale les difficultés associées au non respect des délais de réalisation par les bénéficiaires et en particulier les maîtres d'ouvrage publics.</p> <p>L'AG a réalisé les différentes mesures mises en place au profit des porteurs de projet, en particulier les césures financières.</p> <p>L'AG précise que les estimations seront dépendantes de la date de clôture et à ce stade l'AG s'est préparé à une clôture en juin 2024.</p> <p>S'agissant des indicateurs, le cadre de performance sera respecté pour tous les axes dans les limites autorisées.</p>

Mise en œuvre du volet REACT-UE

Instrument *REACT EU*

En matière de bilan :

- Un défi relevé au niveau de la programmation en ce qui concerne l'enveloppe REACT UE de La Réunion de 340 M€ (13 % de l'enveloppe française)
- Un taux de programmation final dépassant 127 % afin de prendre en compte un taux de chute liés à des décalages calendaires d'opérations
- Un accompagnement constant de l'AG vis-à-vis des bénéficiaires avec l'allongement des délais de réalisation jusqu'au-delà de la clôture autorisée.
- Une accélération des certifications fin 2023 du fait de ces décalages temporels comme l'illustre ces deux données : le montant certifié mi-septembre est de 95 M€ et le montant certifié mi-décembre est de 200 M€.

Eléments issus de la réunion technique

	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Volet REACT UE	<p>La Commission européenne salue l'évolution du taux de programmation à 127 % qui a doublé depuis le dernier Comité.</p> <p>Elle souligne les mesures mises en œuvre par l'AG pour permettre une utilisation optimisée des fonds communautaires globalement sur le programme.</p>	<p>L'Autorité de Gestion précise que certains dossiers seront également basculés intégralement sur la programmation 2021-2027.</p>

Mise en œuvre des Grands Projets

Mise en œuvre des Grands Projets

Nouvelle Route du Littoral (N.R.L)

Ouverture finale en **mars 2023** sur la partie St-Denis/Grande Chaloupe

Accord « Matignon 3 » :
Linéaire de la dernière digue réalisé sous forme de viaduc

Programmation du dossier en 12/2023 pour dépenses éligibles à 372 M€

Demande de modification du périmètre du GP à la portion déjà livrée

Aéroport ARRG

Révision du programme d'investissements de l'aéroport

Oct 2021 :
Lancement du dernier chantier de construction de la nouvelle aérogare

Livraison **décembre 2023**

Certification des dépenses **T1 2024**

Très Haut Débit (THD)

Fév. 2020 :
Démarrage des travaux de construction du réseau (tranche ferme)

Premières prises livrées en 2020 et commercialisées en 2021

Achèvement de la tranche ferme en **07/2023**

Dossier soldé avec 20 000 prises réalisées

Eléments issus de la réunion technique

	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Avancement des Grands Projets	<p>La Commission prend acte des éléments d'information présentés</p> <p>La Commission remercie l'AG pour la transmission du dossier révisé du GP NRL au vu de la clôture et de l'importance des dépenses à déclarer</p>	<p>L'AG rappelle les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des GP, en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet THD qui a dû être redimensionné à la baisse, • L'ARRG qui a également été modifié pour tenir compte de l'impact économique de la crise sanitaire, il sera livré en décembre 2023 et inauguré en mars 2024 • Le viaduc de la NRL est opérationnel. A ce stade, le dossier a été reprogrammé en décembre 2023 pour la partie déjà livrée avec une certification finale prévue pour janvier 2024

Mise en œuvre des I.T.I

Mise en œuvre des Investissements territoriaux intégrés (I.T.I)

- **Depuis le début de la programmation (y compris dossiers à examiner avant le 31.12.2023) :**
 - ✓ 145 opérations
 - ✓ 164 M€ de dépenses éligibles; soit 64% de la dotation FEDER – 82,97M€ de FEDER
- **Une programmation dynamique en matière de mobilité urbaine durable :**
 - ✓ Créations et rénovations de pôles d'échange multimodaux
 - ✓ Aménagements autour de ces pôles
 - ✓ Opérations de transport durable et une opération innovante de transport par câble
- **Facteurs de difficulté de mise en œuvre :**
 - ✓ *Évolutions législatives* : loi Notre; procédure de contractualisation du Nouveau programme de Renouvellement Urbain (décalage de calendrier)
 - ✓ *Abandon de projets structurants* (SWAC)
 - ✓ *Crise sanitaire* (retards dans la mise en œuvre de certains projets)

Eléments issus de la réunion technique

	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Mise en œuvre Investissements territoriaux intégrés</p>	<p>La Commission ne formule pas d'observation particulière.</p>	<p>L'AG annonce que la dotation n'a pu être programmée en totalité, principalement du fait de l'abandon de projets tels que les SWAC et le second transport par câble.</p> <p>Par ailleurs l'AG signale également l'impact du transfert de compétences consécutif à la loi NOTRE et des ralentissements générés par la pandémie.</p> <p>Le niveau de programmation devrait s'établir à 64% en fin de programme compensé par des programmations sur d'autres volets</p>

DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION

Mise en œuvre du plan d'évaluation

2015 :
Etablissement et
validation du plan
d'évaluation

2018 :
Evaluations à
mi-parcours

2019 :
Evaluations
thématique et
d'impact du
programme
(Entreprise)

2022 :

- synthèse des
évaluations (CRE
puis
Commission)

- Lancement des
dernières
évaluations du
programme
*(décalé au regard
de la nécessaire
prise en compte
de la crise)*

2023:
restitution des
résultats des
derniers
travaux menés
(CRE puis CNS)

Éléments issus de la réunion technique

	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Mise en œuvre du plan d'évaluation	La CE prend connaissance sans remarque des éléments transmis.	L'AG précise que les 3 dernières évaluations réglementaires ont été achevées en juin 2023 et présentées au CRE le 5 décembre 2023.

DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

ACTIONS DE COMMUNICATION

Bilan de communication FEDER



Diffusion régulière de post/publications sur les réseaux sociaux concernant l'actualité, les bénéficiaires et la programmation



Création et diffusion de vidéos testimoniales :

- parution régulière d'article ou dossier directement liés aux aides européennes sur la programmation et des projets dans le journal de la Région



Campagne média : émission TV MAZIN REUNION

Eléments issus de la réunion technique FEDER

	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Actions de communication 2023	La CE prend acte des actions de communication réalisées par l'AG en 2023.	L'AG présente les nombreuses actions de communication réalisées sous différents supports en 2023

DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

PDRR 2014 - 2022



Contexte général

704,74 M€

(642,26 M€ hors relance)

Fonds publics

528,55 M€

FEADER

481,69 M€

FEADER *Socle*

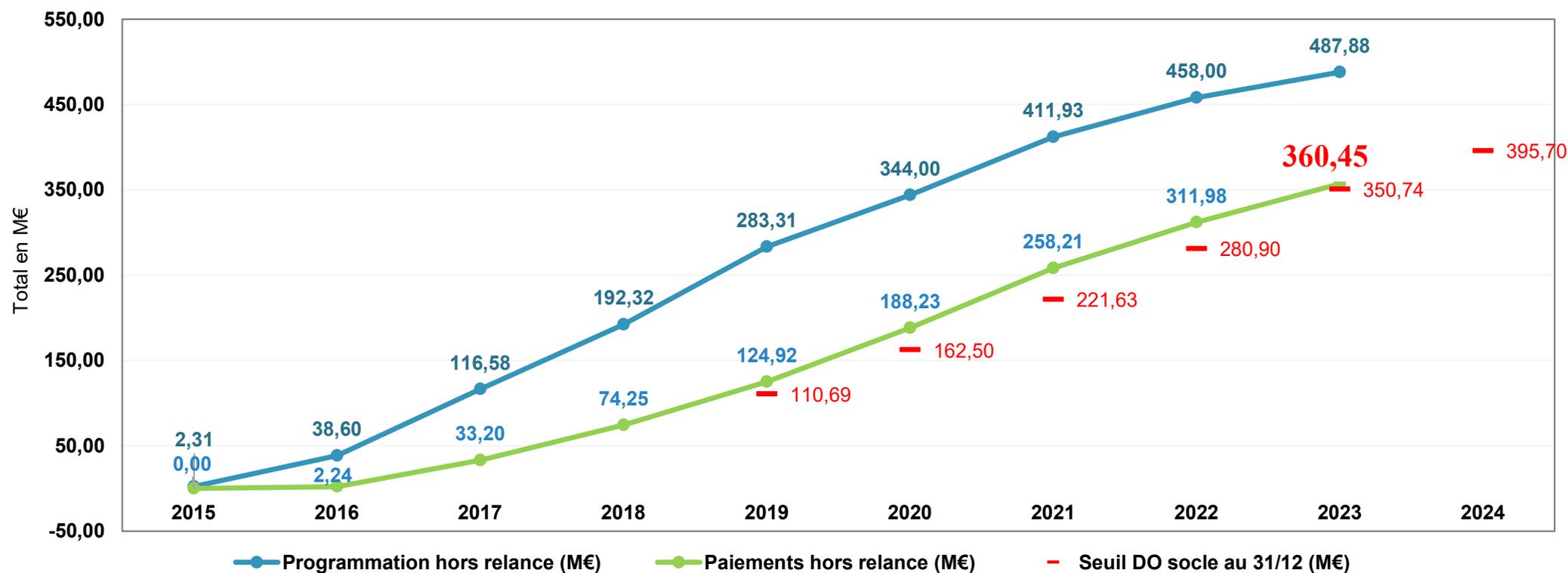
46,86 M€

FEADER *relance*

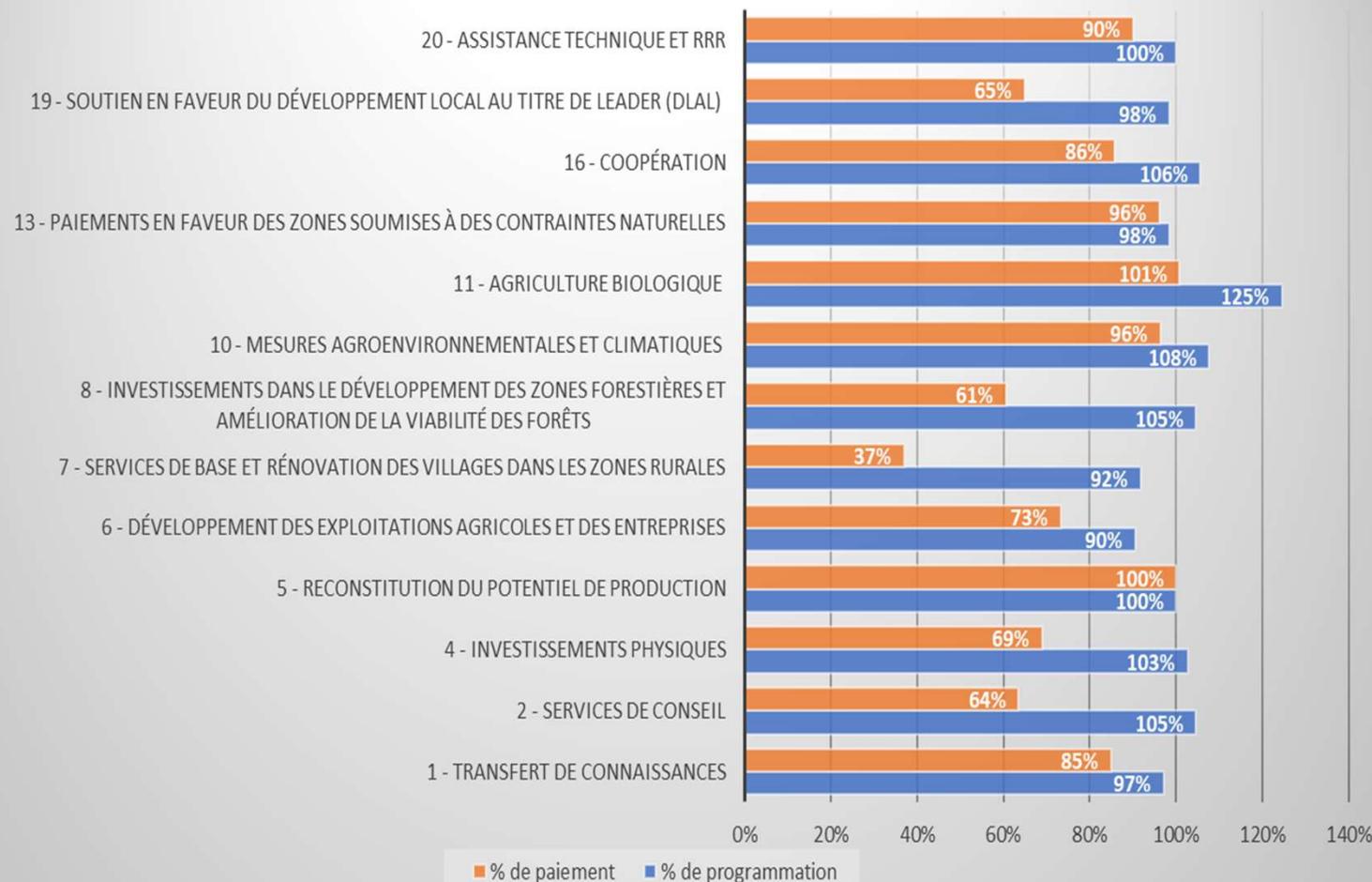
- Modification du PDRR de janvier 2023 :
 - ❖ Ajustement afin d'assurer une transition harmonieuse entre les deux périodes de programmation
 - ❖ Ajustement afin de respecter les clauses de non régression environnementales

- Solde du programme au 31/12/2025

Données financières au 11/12/2023



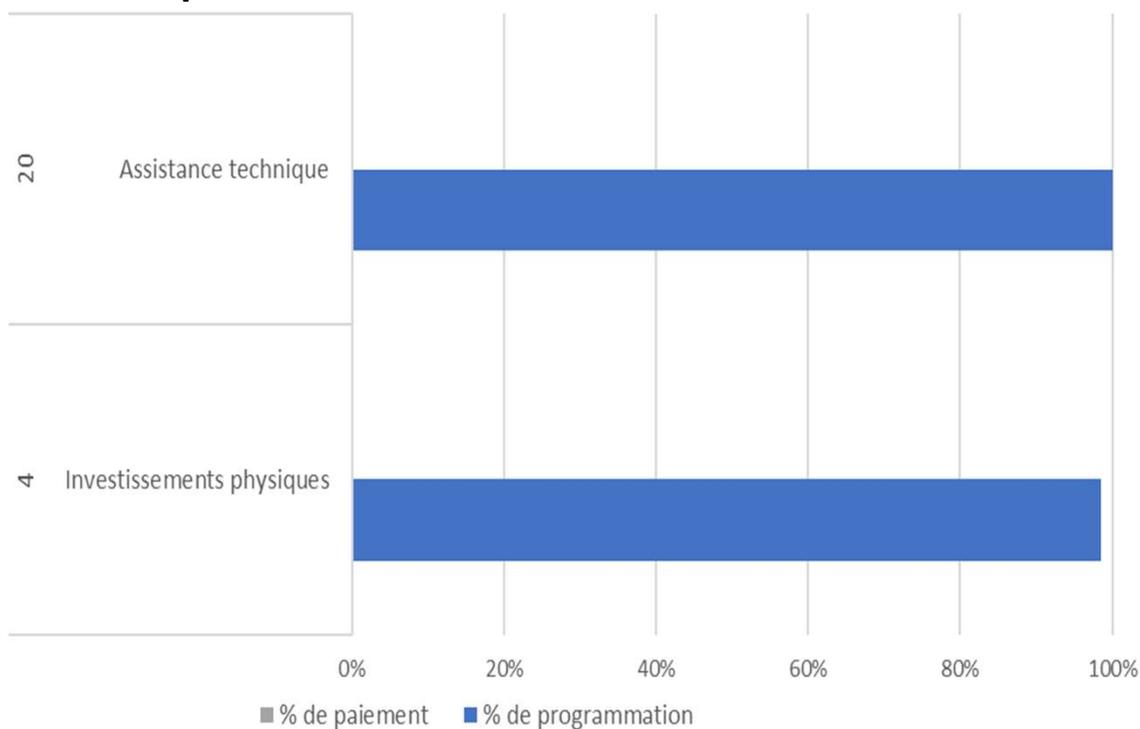
Avancement par mesure sur le FEADER socle



Programmation : Un taux de programmation qui dépasse les 100%. Un ajustement de la maquette sera nécessaire afin d'ajuster les montants programmés et ou payés sur chaque mesure.

Paiement : Niveau très satisfaisant avec la quasi-totalité des mesures supérieures à 60%

Avancement par mesure sur le FEADER Relance



Démarrage de la programmation suite à la modification du PDRR

Des avenants identifiés en cours d'instruction qui permettront d'atteindre les 100%

Premiers paiements en 2023 – Accélération prévue en 2024

Données actualisées au 11/12/2023 :

- FEADER socle : 481,7M€ de FEADER
 - 487,9 M€ programmés soit 101% de la maquette
 - 360,5 M€ payés soit 75% de la maquette
- FEADER relance : 46,9 M€ de FEADER
 - 46,2 M€ programmés soit 99%
 - 0,06M€ payés soit 0,14%
- DO 2023 dépassé depuis septembre 2023
 - ❖ Marge de 15 M€ fin décembre 2023 sera atteinte

Perspectives de solde

- Sur la programmation
 - ❖ FEADER Socle : Objectif de 100% atteint
 - ✓ Surprogrammation prévue à terme de 103%
 - ✓ Quelques dossiers restent à instruire + gestion des avenants
 - ❖ FEADER relance : Objectif de 100% sera atteint (pas de surprogrammation possible à ce stade) :
 - ✓ Reste essentiellement la gestion des demandes d'avenants.
- Sur les paiements
 - ❖ Atteindre 100% de paiement au 31/12/2025
- Sur les indicateurs de performance
 - ❖ Résultats satisfaisants sur l'ensemble des priorités

Point de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Etat d'avancement du PDR 2014-2022</p> <p>Ajustement financier du PDRR</p> <p>Mesures surfaciques</p>	<ul style="list-style-type: none"> La Commission relève un bon niveau de programmation et de certification notamment sur LEADER qui a rattrapé le retard constaté les années précédentes mais relève toujours le retard en paiement pour la mesure 7 (taux de FEADER payé de 36,9 %) Concernant les dossiers d'envergure, la Commission s'interroge sur les risques éventuels que ces derniers ne se réalisent pas dans les délais de clôture imposés au niveau national La Commission précise qu'un ajustement financier n'est pas nécessaire en 2024, aucune contrainte réglementaire l'imposant. Sur les MAEC et le Bio, la gestion des désengagements sur le logiciel ISIS rend complexe la gestion des maquettes : A ce stade, il n'est pas possible de désengager les crédits 	<ul style="list-style-type: none"> Sur la mesure 7, l'Autorité de gestion précise que pour la plupart des dossiers, les bénéficiaires n'ont pas fait de demandes d'acompte, et déposeront leurs demandes de paiement en fin de réalisation. Les relances sont en cours afin de rappeler aux bénéficiaires les échéances. L'autorité de gestion précise que pour tous ces dossiers, les travaux ont réellement démarré et que un suivi attentif est mené. Par ailleurs, par rapport aux contraintes de clôture nationales, les dossiers qui risquent de dépasser les délais seront identifiés et feront l'objet d'un traitement spécifique avec une démarche spécifique auprès de l'ASP pour que le calendrier soit aménagé. L'autorité de gestion précise à ce stade ne pas avoir l'accord du MASA pour surprogrammer d'une part sur les mesures surfaciques et d'autre part sur la Relance et sollicitera officiellement par écrit le niveau national pour que cette souplesse soit mise en place Des échanges sont en cours avec le MASA sur ce point afin de trouver une solution technique et afficher des taux de programmation plus réalistes

DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

Etat d'avancement du plan de communication



❑ Rappels sur le plan de communication

❖ Objectifs

- ✓ Faire connaître les interventions du PDRR sur le territoire
- ✓ Valoriser les projets ;
- ✓ Fédérer les acteurs à la réussite et à la mise en œuvre du PDRR

❖ Les axes retenus

Axes	Objectifs	Public cible
INFORMER	Faciliter & simplifier les démarches	Porteur de projet, bénéficiaires
MEDIATISER	Montrer les résultats, renforcer la visibilité du FEADER	Grand public, organismes agricoles
ANIMER	Accompagner, mobiliser, sensibiliser	Relais – Organismes agricoles - Scolaire

❑ Actions réalisées en 2023

➤ Actualisation des sites Internet

Portail Département/ FEADER

Portail www.reunioneurope.org

➤ Visites médiatisées

❖ Comité de Suivi : *Visite d'un aménagement d'une unité d'abattage d'autruches à Sainte-Suzanne/*

❖ *Pose de la première pierre et inauguration de projets*



Pose de la première pierre de la retenue collinaire de Piton Sahales

❑ Actions réalisées en 2023

- **Sensibilisation des partenaires et relais**
Informations sur les dispositifs d'aides sur la gestion de la transition et sur le FEADER 2023/2027
- **Intervention sur la foire agricole de Bras Panon**
sur l'agriculture, sur la gestion de la transition sur les financements FEADER 2023-2027
- **Magazine « Rendez-vous citoyen »** Plusieurs articles relatifs au FEADER réalisés



*Présentation du projet de belvédère
du Maïdo*

DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

PO FSE 2014-2020



QUELQUES DONNEES ESSENTIELLES

494 opérations soutenues par le FSE

744 M€ de FSE programmés (115%)

+200 000 participants bénéficiaires d'une intervention soutenue par le FSE

501 M€ de FSE certifiés (77 %)

AVANCEMENT DU PROGRAMME PAR AXE

Un taux de programmation de 115% en progression :

- ➔ Axe 1 (formation professionnelle) à un très bon niveau de programmation (128%)
- ➔ Axe 2 (emploi et mobilité) performant programmé à 107%
- ➔ Axe 3 (inclusion) en progrès significatif à 133% de programmation
- ➔ Axe 5 (COVID) programmé à 100%
- ➔ Axe 6 (REACT-EU) en progression/CNS précédent programmé maintenant à 103%

Restitution de la réunion technique FSE – PO FSE 2014-2020

Points de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Programmation</p>	<p>La Commission prend acte de la bonne évolution de l'ensemble du programme et note les progrès significatifs de l'axe 3 jusqu'alors en difficulté ainsi que les progrès de l'axe 6 REACT EU.</p>	
<p>Certification</p>	<p>La Commission note les progrès enregistrés au cours de l'année 2023, notamment ceux de l'axe 3. Elle encourage à continuer les efforts entrepris. Elle attire l'attention sur les progrès qu'il reste à accomplir, notamment sur l'axe 2.</p> <p>La Commission informe que les deux dernières demandes de paiement (4/12/23 et assistance technique) sont en cours de traitement.</p>	<p>Les services se sont mobilisés tant sur la programmation de REACT-EU que sur la certification des dépenses et l'atteinte des objectifs sur l'ensemble des axes.</p>

PERSPECTIVES POUR LA CLOTURE

PERSPECTIVES POUR LA CLOTURE

➔ Axe 1 : Une trajectoire financière favorable vers 97% de réalisation.

Dynamisme des formations FPA, sanitaires et sociales, de la prévention du décrochage scolaire, des formations initiales aux métiers agricoles et de la mer ...

➔ Axe 2 : Une trajectoire stabilisée vers 96% de réalisation.

Fort soutien à l'apprentissage, à l'accompagnement des créateurs d'entreprises et à l'emploi des jeunes ...

➔ Axe 3 : Un important rattrapage vers 112% de réalisation.

Des effets positifs du plan de dynamisation de l'axe

PERSPECTIVES POUR LA CLOTURE

⇒ Axe 5 : Une probable réalisation optimale à 100%.

Soutien à la lutte anti-covid (EPI, accompagnement des entreprises ...)

⇒ Axe 6 : Une trajectoire correcte vers 90% de réalisation ...

Opérations soutenues par les fonds REACT EU

⇒ Des objectifs de performance (indicateurs du cadre de performance) ...

... en voie d'être atteints pour les axes 1, et 5 mais nécessitant une vigilance sur les axes 2 et 3

Restitution de la réunion technique FSE – PO FSE 2014-2020

Points de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Perspectives pour la clôture</p>	<p>Concernant le cadre de performance, la Commission invite l'autorité de gestion à lui faire part des analyses les plus récentes en début d'année 2024 afin de donner la visibilité en temps réel de l'évolution des indicateurs liés à ce cadre.</p> <p>Sur les perspectives de réalisation financières la Commission note une prévision de réalisation satisfaisante et demande la vigilance notamment sur l'axe 2 où quelques progrès sont encore nécessaires.</p> <p>La Commission rappelle les dates importantes de la clôture du programme 2014-2020.</p> <p>La Commission émet une demande spécifique d'information sur les montants dédiés aux Ecoles de la 2^{ème} chance sur 2014-2020 et 2021-2027.</p>	<p>Une analyse actualisée des données sera produite en début d'année 2024. La Commission sera informée au plus près des évolutions observées.</p> <p>L'information concernant les Ecoles de la 2^{ème} chance sera communiquée à la Commission en début d'année 2024.</p>

DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

ACTIONS DE COMMUNICATION 2023

Mise en œuvre du plan de communication 2023 PO FSE 2014-2020

- **Séminaire des fonds de cohésion dans les régions ultrapériphériques, à La Réunion du 23 au 26 janvier 2023**

Actualité diffusée sur les réseaux sociaux de la préfecture

- **Le Village des Initiatives du Fonds social européen, 16 et 17 mars 2023**

Echange avec les porteurs de projets ayant fait le déplacement à Paris et une délégation des RUP

- **Joli Mois de l'Europe, mai 2023**

Jeu concours à l'attention des services métiers de la DEETS afin de prévenir les doubles financements

- **Réalisation d'un webinaire FSE à destination des porteurs de projet, 31 mars 2023**

Bilan des dossiers FSE (50 participants, porteurs de projet en attente de dépôt de bilan sur MDFSE)

- **Production de vidéos pour la clôture du PO FSE 2014-2020**

- ❖ L'association Laïque pour l'Education la Formation la Prévention et l'Autonomie (l'ALEFPA)
- ❖ L'Office National des Forêts (ONF)
- ❖ L'association Actions et Coordinations Culturelles Educatives et Sportives (ACCES)

- **Publication d'articles sur le site Internet FSE.re**

5 articles publiés concernant le PO 14-20



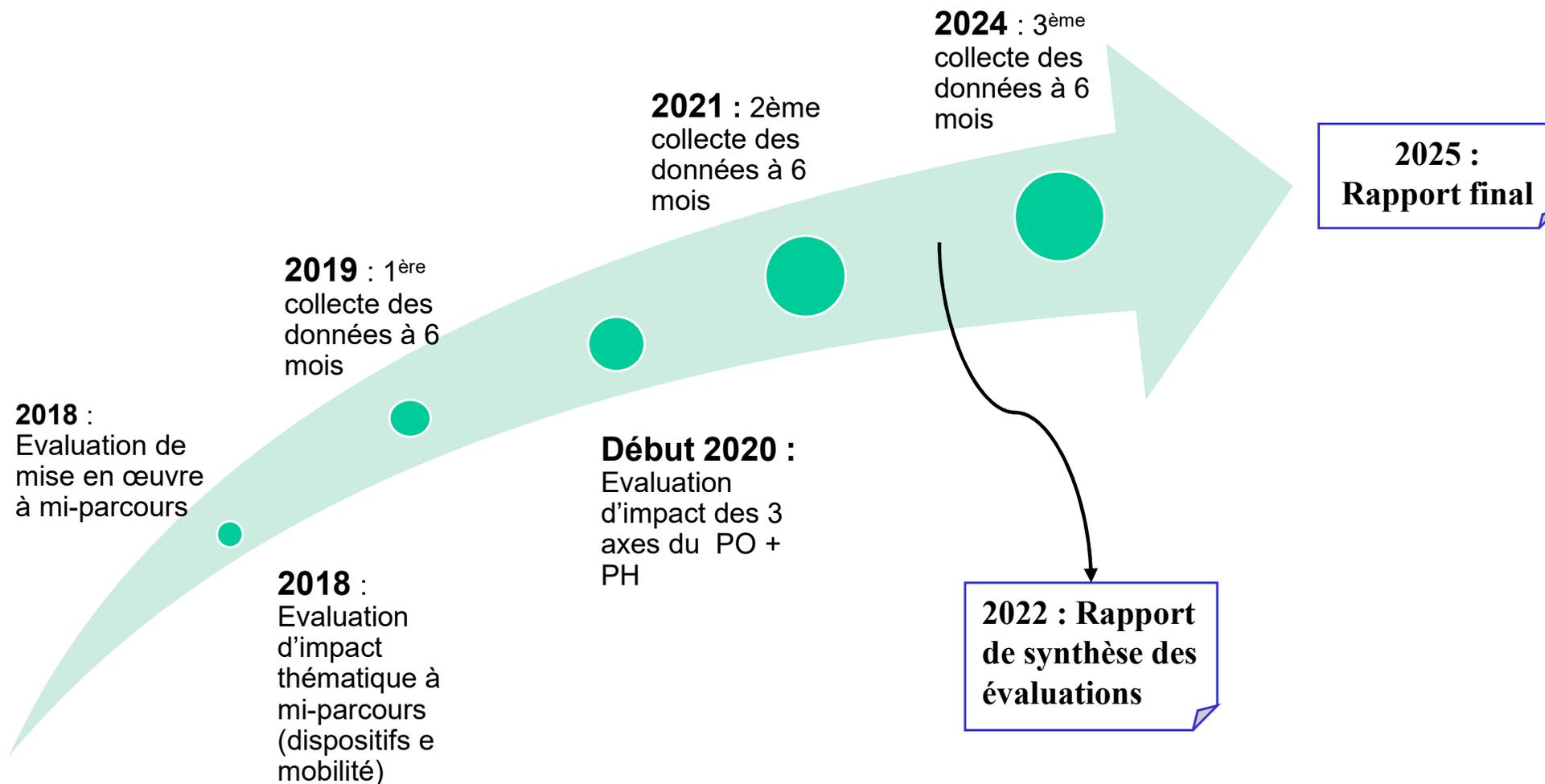
Restitution de la réunion technique FSE – PO FSE 2014-2020

Points de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Communication</p>	<p>La Commission souligne l'intérêt de poursuivre la sensibilisation du public à l'intervention du FSE par l'intermédiaire des supports média actuels.</p> <p>La Commission souhaite que soient valorisés les témoignages des bénéficiaires lors des Comités de suivi.</p>	

DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION

Plan d'évaluation 2014-2020

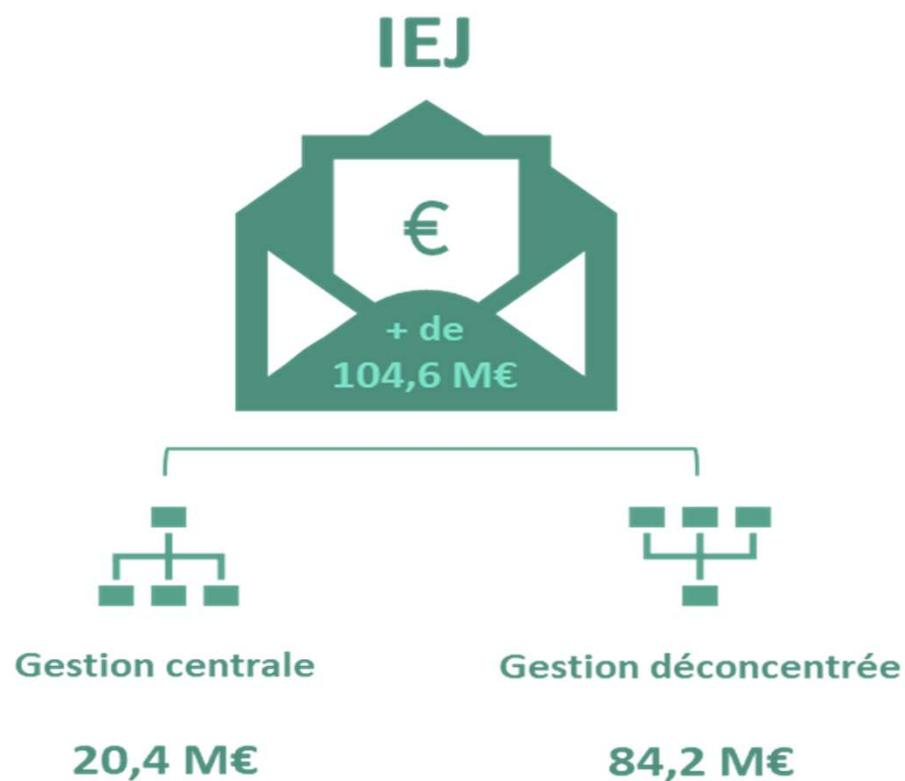


DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

VOLET DECONCENTRE DU PON IEJ

Initiative pour l'Emploi de Jeunes – volet déconcentré

Dotation en montant UE



41 Opérations
97% de programmation

69% de certification

18.500 participants
58% en emploi ou formation

Restitution de la réunion technique FSE – PON IEJ volet Réunion

Points de discussion	Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>PON IEJ</p>	<p>La Commission prend acte du niveau de certification et demande dans quelle mesure ce niveau pourrait être relevé.</p>	<p>L'autorité de gestion informe que l'appel de fonds prévu en fin d'année 2023 a été reporté à fin janvier 2024 ce qui permettrait d'opérer les dernières vérifications susceptibles de générer des demandes de paiement complémentaires.</p>

DÉCISION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

Annexe 2 : Allocutions (seul le prononcé fait foi)

- ***Discours du représentant de la Présidente du conseil régional***
- ***Discours du Président du conseil départemental***
- ***Discours du Préfet de région***

COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

INTERVENTION DE Mr Wilfrid BERTILE

CONSEILLER REGIONAL

Mardi 19 décembre 2023 à 14H00

Conseil Régional - Hémicycle

Monsieur le Préfet de La Réunion,

Monsieur le Président du Conseil Départemental, (ou
Monsieur le Premier Vice-Président)

Messieurs les Présidents des Comités Consultatifs et des
Chambres consulaires, (ou Messieurs les Représentants)

Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission
Européenne,

Mesdames et messieurs,

Je souhaite en premier lieu excuser notre Présidente, Mme
Huguette BELLO qui ne peut au regard de ses obligations
participer à nos Comités.

Nous nous retrouvons pour la seconde fois en 2023 pour
présenter l'avancement des différents programmes
européens dont bénéficient notre île.

Permettez-moi de vous saluer tous et en particulier les représentants de la Commission Européenne, en vous témoignant l'honneur que j'ai de coprésider ces réunions.

Depuis la réforme initiée par Jacques Delors en 1989, nous pouvons lire les résultats de l'action européenne au niveau des projets structurants nécessaires au développement durable de La Réunion.

En célébrant en cette année 2023 les 40 ans de la Région, avec la présence éminente de la Commissaire E. FERREIRA, force est de constater que la politique de cohésion est indissociable du fait régional.

Madame la Présidente rappelait récemment que « la Région est de par sa vocation et ses compétences une collectivité bâtitrice, qui produit et construit l'avenir ».

Les objectifs des programmes européens sont identiques.

Voir les réalisations soutenues par l'Europe depuis près de 40 ans permet de mesurer le chemin parcouru, et de voir combien celles-ci ont contribué à transformer la vie des Réunionnaises et des Réunionnais.

Nos aînés, au sein de la collectivité régionale, ont su mettre en œuvre une gouvernance originale, et rechercher le meilleur équilibre entre les besoins prioritaires de l'île, et les orientations stratégiques européennes.

Au-delà des moyens significatifs que nous ont apportés la politique de cohésion (et qu'elle continue de nous apporter),

c'est également dans le choix des actions financées que se mesure l'impact à long terme de cette politique de développement.

A ce titre, rappelons que les fonds européens doivent conserver le caractère additionnel aux moyens mis en œuvre par l'Etat et par nos collectivités pour que leur effet soit démultiplié.

Il y a un an, la Présidente de Région rappelait que toute notre énergie devait être basée sur la certification des dépenses et le respect des délais au niveau des bénéficiaires pour clôturer de manière optimale les programmations actuelles et en particulier le volet REACT UE.

Elle appelait à ce que la France et la Commission mettent en place une flexibilité pour prolonger les délais de certification.

Nous avons été entendus... du moins partiellement.

A quelques jours de la fin de la période d'éligibilité des dépenses, l'échec partiel du Conseil Européen des 14 et 15 décembre ne nous permet pas d'avoir un calendrier stabilisé en ce domaine.

Par ailleurs et malgré la demande précise et circonstanciée de la France, à la demande des Autorités de Gestion concernées, les services de la Commission interdisent jusqu' à présent le bénéfice de la flexibilité de gestion d'un seul axe , l'axe RUP, axe qu'ils ont pourtant imposé en 2014.

Une telle flexibilité , dans des conditions juridiques similaires, avait pourtant été accordée en 2015 pour la clôture des programmes précédents .

Notre persévérance restera intacte en ce domaine et nous espérons que la sagesse finira par s'imposer sur ces deux sujets :

- afin de permettre en premier lieu aux bénéficiaires de disposer de délais raisonnables pour finaliser leur dossier de solde
- et pour utiliser pleinement les moyens communautaires alloués.

Nous vous présenterons un premier bilan du programme FEDER 14-20, et de son volet REACT UE dont il convient toujours de rappeler qu'il est le programme territorial le plus important de France.

Vous avez déjà pu constater à la lecture des documents transmis que la mobilisation, au profit exclusif de projets nouveaux pour REACT UE, a été un choix certes audacieux mais qui a atteint pleinement ces objectifs.

Bien sûr, nous avons dû autoriser de très nombreux avenants temporels au profit des bénéficiaires, dont nous attendons aujourd'hui que les engagements soient tenus.

De nombreux projets s'achèvent donc ce mois-ci, cet élément amène donc à différer en 2024 les tâches de certification finales de nombreux dossiers.

C'est pourquoi persévérance, responsabilité et rigueur devront encore être de mise au cours des prochains mois, entre tous les acteurs, pour finaliser la clôture définitive de ce programme soit fin 2024, soit fin 2025 selon les décisions attendues du Conseil, le Parlement Européen ayant déjà annoncé son accord pour un report de la date de clôture.

L'année 2023 a été particulièrement active avec le lancement opérationnel du nouveau programme FEDER - FSE+ 21-27, l'adoption des critères de sélection et des fiches actions, les premiers appels à manifestation d'intérêt et l'ouverture du portail numérique.

Vous serez amené d'ailleurs à valider quatre nouveaux dispositifs et à élargir en particulier le bénéfice de la Prime à l'Emploi au profit des très petites entreprises de moins de 11 salariés.

A ce jour, 19 AMI ont été lancés dont 8 sont encore ouverts jusqu'à fin décembre 2023.

Nous avons déjà reçu plus de 340 dossiers avec un potentiel de programmation de 457 millions d'euros.

Le nouveau programme entrera donc en 2024 dans son rythme de croisière, y compris avec la mise en place opérationnelle des volets Investissements Territoriaux Intégrés pour les zones urbaines et celle des Hauts.

J'ai enfin plaisir à vous transmettre une information récente de la Présidente de l'Autorité d'Audit.

Les autorités en charge du Programme Feder, l’Autorité de gestion, l’Autorité d’audit et également l’Autorité de Certification placée sous l’autorité du Directeur Régional des Finances Publiques dont je salue la présence parmi nous, viennent de bénéficier de la meilleure note de classement (soit la note 1 sur une échelle allant jusqu’ à 4) pour la qualité de leur gestion.

Tout est donc en place pour accompagner de nouveaux projets.

Je peux vous assurer que la Région, Autorité de gestion sera aux côtés des bénéficiaires pour bâtir La Réunion de demain en maintenant les deux principes cardinaux qui l’animent : transparence et rigueur.

Je vous remercie.



**COMITE NATIONAL DE SUIVI et
COMITE DE SUIVI PLURIFONDS
Mot d'ouverture de M Cyrille MELCHIOR
Président du Conseil Départemental**

Mardi 19 décembre 2023 à 14h

Monsieur le Préfet de la Réunion,
Monsieur le Conseiller Régional,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission européenne,
Mesdames et Messieurs les représentants des Administrations centrales,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Suivi des fonds européens,
Monsieur le Directeur de l'AGILE
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie toutes et tous de votre présence aux travaux des Comités de ce jour.

Je souhaite tout particulièrement saluer la présence à nos côtés des représentants de la Commission Européenne et des administrations centrales notamment celles de Monsieur Marc Blondiau, notre correspondant géographique à la DG Agri et de Monsieur Petr Lapka, chef d'unité à la DG Agri qui a pu participer aux échanges techniques préalables pour la première fois.

J'espère que votre séjour sur notre île vous a permis d'apprécier la richesse de notre monde rural et de constater l'importance capitale des fonds européens grâce auxquels de nombreux projets ont pu voir le jour.

Car je crois fermement que les échanges en direct et vos déplacements sur le terrain vous permettent de mieux comprendre les problématiques locales, et pour nous et nos services, de mieux prendre en compte vos attentes.

Nous renouvelons donc le souhait que ce temps privilégié soit maintenu dans l'avenir, surtout avec la mise en place d'un programme national sur le FEADER.

C'est pour moi un grand plaisir et un honneur particulier que de coprésider ces comités de suivi qui nous permettent de partager les éléments d'avancement sur les différents programmes.

Avec un ordre du jour chargé compte tenu du fait qu'en 2023, nous nous situons sur une année à cheval sur deux programmations.

Aussi ce fut une année intense pour les acteurs qui ont œuvré non seulement pour finaliser la programmation mais aussi pour lancer les nouveaux programmes. Aussi, je tiens à les remercier car c'est grâce à leur implication que nous pouvons afficher les bons niveaux d'avancement qui seront présentés aujourd'hui.

Je souhaite aussi saluer l'action de tous les bénéficiaires des fonds européens grâce à qui les objectifs des politiques européennes peuvent être déclinés.

Cette séance plénière est une étape importante à un double niveau :

En premier lieu, cette séance permettra de faire le point sur le solde de la programmation 2014-2020.

S'agissant du FEADER, la période de programmation a été prolongée de 2 années supplémentaires et le solde du programme ne sera constaté que fin 2025. Mais d'ores et déjà, les dispositions ont été prises afin de viser les 100% de paiement fin 2025.

Certains dispositifs sont en sous-consommation et d'autres en sur-consommation comme vous pourrez le constater lors de la présentation technique qui vous sera faite aujourd'hui.

La maquette devra donc être ajustée et je me permets de saluer la proposition faite par les représentants de la DG Agri de repousser cet exercice à 2025 dans une démarche de simplification et au regard des nombreux chantiers en cours que ce soit au niveau local comme au niveau européen.

Je solliciterai donc en ce sens le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire afin que cette proposition soit mise en place dans un cadre sécurisé.

Le FEADER va encore vivre 2 années intenses pour aboutir à l'objectif d'une utilisation totale des fonds alloués à notre île.

En second lieu, cette séance permettra de constater l'avancement de la mise en œuvre des nouveaux programmes. Le comité de Suivi d'avril 2023 avait permis de lancer officiellement cette nouvelle génération et concernant le FEADER, nous pouvons aujourd'hui être fiers d'avoir pu ouvrir les premiers dispositifs.

Sur les 23 dispositifs prévus, 15 sont ouverts et plus de 250 dossiers de demande d'aide ont été déposés. Les premières fiches action ont été publiées dès avril 2023 et les premières conventions seront signées début 2024. Les premiers paiements seront mis en place dès le premier semestre 2024, soit avec 1 an et demi d'avance par rapport au précédent programme.

Par ailleurs, concernant le déploiement de LEADER, les Groupes d'Action Locale ont été sélectionnés en juillet. L'objectif est de permettre le démarrage de la programmation dès début 2024. Comme précédemment, les stratégies LEADER seront déployées sur les Hauts de l'île comprenant le cœur du parc national et l'aire optimale d'adhésion. Les groupes d'action locale contribueront ainsi au soutien au développement durable, à l'économie, à la qualité de vie des habitants et à la mise en valeur de ces territoires.

Ces territoires, synonyme de valeur et d'authenticité, constituent un véritable enjeu de développement social et écotouristique.

Nos objectifs, communs à l'ensemble des fonds sont d'utiliser de manière responsable et rigoureuse l'ensemble des crédits alloués à notre île.

Nous continuerons pour cela d'évoluer dans un esprit de dialogue et d'échange d'expériences, que ce soit au niveau local mais aussi avec les régions françaises et les Etats membres.

Enfin, nous avons conscience de l'importance de la tâche qui nous est confiée et nous nous attacherons à démontrer la bonne performance de notre gestion des fonds par des résultats concrets et visibles.

En effet, les aides de l'Europe sont indispensables pour la mobilisation et l'aménagement du foncier, la modernisation des outils de production et de transformation de nos produits agricoles.

Les importants investissements, la mise en place de nouvelles technologies, l'amélioration des techniques et le développement de l'irrigation ont permis une amélioration constante du revenu agricole. En outre, le développement de nos territoires ruraux et des espaces forestiers reste une priorité.

Mesdames, Messieurs, que vous soyez acteurs locaux, nationaux ou européens, impliqués dans la mise en œuvre des programmes, je compte sur vous pour, qu'ensemble, nous puissions encore avancer dans une démarche de bien travailler ensemble.

Je vous remercie.

Saint-denis le, 17
décembre 2023

Comité régional de suivi plurifonds

**Mardi 19 décembre 2023 à 14h
Hémicycle de la Région**

Discours introductif de M. le préfet

Monsieur le vice-président du conseil régional, merci de votre accueil dans ce bel hémicycle ;

Monsieur le président du conseil départemental ;

Mmes et MM les représentants de la commission européenne et de l'administration centrale

Mmes et MM les membres du comité de suivi

La Réunion, pleinement française, est également profondément européenne. Nous sommes ici à la frontière Sud-Est de l'Europe, à 10 000 km du continent, mais pleinement en Europe

L'Europe œuvre depuis de très nombreuses années au développement et à l'accompagnement des Régions Ultra-périphériques. Cela se traduit par une attention particulière portée par la commission européenne à nos territoires, par la présence systématique de ses représentants à nos comités de suivi, par la mobilisation conséquente de moyens financiers au travers notamment des différents fonds européens.

Nous pouvons nous en réjouir, car l'intérêt porté aux régions ultra-périphériques est une des conditions essentielle de leur intégration pleine et

entière au territoire européen, et par voie de conséquence, c'est également une des conditions essentielles de l'unité de l'Europe dans son ensemble

Cet attachement est réciproque : au-delà de notre insularité et notre éloignement des centres de décisions, les réunionnaises et les réunionnais se sentent pleinement intégrés à l'Europe. Programme après programme, les valeurs européennes que sont le pluralisme, la tolérance, la justice, la solidarité, la non-discrimination et l'égalité ont trouvé à la Réunion un terreau fertile pour s'ancrer et se développer.

Mais aussi ici plus qu'ailleurs, ce sont des objectifs que nous partageons : un développement durable fondé sur une croissance économique équilibré, la cohésion économique, sociale et territoriale, la lutte contre l'exclusion sociale, le respect de la diversité culturelle et linguistique, les progrès technologiques et scientifiques, et plus largement la promotion de l'innovation.

En ce qui concerne plus particulièrement les fonds européens, objet du comité de ce jour, 2023 a été une année charnière entre la clôture des programmes 14/20 et le lancement des programmes 21/27. Remercier à ce titre les services d'instruction, de certification, de contrôle, les partenaires institutionnels et les porteurs de projets, pour leur mobilisation importante dans cette période de transition toujours compliquée à négocier.

J'évoquerais succinctement quelques éléments sur l'état d'avancement des programmes FSE 2014/2020 et FSE + 2021 / 2027 :

2023 était la dernière année de mise en œuvre du programme FSE 14/20 :

- Cette ultime année nous a permis d'optimiser la consommation des fonds européens, et notamment des crédits REACT UE de la relance européenne. Le taux de programmation des opérations a désormais atteint 115 %.
- Mais cette année 2023 nous aussi permis de répondre à une ancienne demande de la commission européenne de dynamiser l'axe 3 du programme relatif l'inclusion sociale et à la lutte contre la pauvreté. Des efforts importants ont été fournis pour combler le retard que nous accusions dans ce domaine.

- La sur-programmation que nous connaissons sur ce programme devrait également nous permettre de compenser tout ou partie de l'érosion que tous les programmes connaissent au stade de la certification des dépenses. Sur ce sujet, nous sommes toujours dans l'attente d'une décision du conseil européen quant à la prolongation de la phase de certification des dépenses. Cela nous permettrait, à l'instar des autres autorités de gestion, de clôturer le programme dans de bonnes conditions même si nous savons que les services instructeurs et l'autorité de certification – la DRFIP – sont aujourd'hui pleinement mobilisés pour réussir cette étape cruciale de la vie du programme

2023 a été également la première année de mise en œuvre du programme FSE + 2021/2027 :

- Dans un contexte de profonde évolution des modes de gestion du fonds social européen pour la Réunion - transfert des responsabilités de l'autorité de gestion à la DGEFP, guichet unique d'instruction confié à la DEETS, passage d'une instruction au fil de l'eau à une instruction sous forme d'appel à projets – nous pouvons dire que le lancement du programme est pleinement réussi
- 9 appels à projets ont été lancés cette année couvrant la quasi-totalité des thématiques du programme et 3 autres seront publiés en tout début d'année 2024. A ce stade, ce sont près de 60 dossiers de demande de subventions qui ont été instruits et un peu plus de 60 M€ de fonds européens programmés.

Pour conclure, je veux souligner la bonne dynamique qui se poursuit dans la mobilisation des fonds européens à La Réunion et démontre une fois de plus la très bonne adéquation entre les objectifs poursuivis par la commission européenne et les besoins du territoire réunionnais

Puissent nos travaux de cet après-midi confirmer et renforcer encore cette dynamique réunionnaise qui fait honneur à notre identité européenne